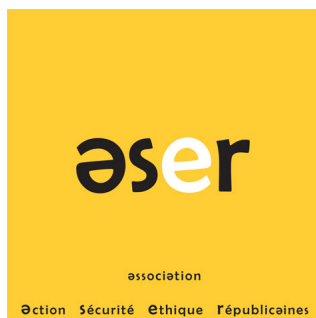




Action Sécurité Ethique Républicaines

Troisième Intervention – Conférence des Etats parties au traité sur le commerce des armes à Genève

Genève le 24 août 2022

Objet de l'intervention : **Application du traité sur le commerce des armes**

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les délégué·e·s,

Premièrement nous tenons à féliciter le groupe de travail sur la mise en œuvre du traité.

Monsieur le Président, comme les délégué·e·s, des États chaque année nous répétons nos convictions de ce que doit être le TCA particulièrement sur son article 6 paragraphes 2 et 3 car nous avons encore entendu de nombreuse confusion entre l'article 7 qui ne s'applique que si l'article 6 ne s'applique pas. Nous rejoignons M. l'Ambassadeur Ignacio SÁNCHEZ DE LERÍN qui sépare l'évaluation du risque d'utilisation des armes dans l'article 7 et l'article 6 qui concerne l'interdiction à partir de l'évaluation de la situation et non pas du risque.

Monsieur le Président, beaucoup de délégué·e·s ont cité la stabilité et la sécurité en oubliant les droits de l'Homme qui sont pourtant le cœur du TCA. Heureusement de nombreux pays d'Amérique latine n'ont pas oublié le préambule du TCA qui précise que « la paix et la sécurité, ainsi que les droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent mutuellement, ».

Monsieur le Président, ce préambule du TCA a été écrit notant qu'il était impossible d'obtenir la Paix sans la sécurité et les droits de l'homme ou les droits de l'homme sans la Paix et la sécurité ; que ce soit dans les pays où la violence armée est élevée ou dans les pays en guerre.

Le recours judiciaire intenté par nos ONG en France sur la base de l'article 6 paragraphe 3 pour arrêter notamment les transferts d'armes vers les pays de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis impliquée dans les crimes contre l'humanité au Yémen est le signe de l'échec jusqu'à présent de ces conférences et de l'espoir que nous y mettions de voir les pairs inciter les autres États à respecter rigoureusement le TCA.

Malgré cela nous continuons d'espérer de voir enfin ces conférences s'engager plus encore dans les objectifs que sont la prévention des graves violations des droits de la personne et du droit international humanitaire.

Merci Monsieur le Président,